



Chaudière bois Laurin Jacky Horticulture. Chazelles (16)

Contexte

Les Serres de Chazelles

L'Héraudie
16 380 Chazelles
05 45 70 40 62

laurin@cerfrance.fr
www.lesserresdechazelles.fr

Présentation générale

Effectif : 6 ETP

Surface couverte : 6 500 m²

Surface extérieure : 2 000 m²

Type de production : Plantes en pots

Type de marché : Vente en gros et au détail

Zone de chalandise : Centre Ouest

Spécialisé en horticulture depuis 1980, **Jacky LAURIN** produit sur une surface de 6 000 m² de serres verres, une grande variété de plantes d'intérieurs et d'extérieurs en pots : kalanchoë, bégonia, cyclamen, géranium, impatiens de Nouvelle-Guinée, Célosie, Chrysanthème. Ces serres sont chauffées historiquement par une chaudière fonctionnant au charbon provenant de Colombie ou d'Afrique du Sud, pour un coût de combustible d'environ 37 000 €/an.

Le matériel vieillissant et le coût de l'énergie ont conduit à une réflexion visant à utiliser la biomasse comme combustible pour le chauffage des serres. La période de chauffage dure environ 7 mois, d'octobre à mai. Les consignes de températures sont variables : du compartiment hors-gel au compartiment chauffé à 18°C.

En 2011, Monsieur Laurin fait les démarches et les prospections nécessaires pour vérifier l'intérêt technico-économique que pourrait avoir la mise en place d'une chaudière automatique fonctionnant au bois déchiqueté pour assurer le chauffage de ses serres.

De plus l'intérêt de valoriser des copeaux de bois provenant d'une commune voisine renforce l'esprit « circuits courts » dans lequel s'inscrit cette entreprise qui est adhérente au réseau des Horticulteurs et Pépiniéristes de France (HPF). Ce label garanti qu'au moins 70% des fleurs, des plantes et des arbres proposés par l'entreprise sont produites sur place.

Dans le cas de l'aménagement de cette nouvelle installation de chauffage (chaufferie, hangar de stockage du bois, etc.), pour des raisons budgétaires, le choix a été fait de ne pas opter pour une solution intégrée « clés en main ».

Aujourd'hui le coût de l'énergie représente 28 000 €/an.

CHAUFFERIE BOIS

Partenaire



Budget

Coût global : 182 000 €

Financement

- ADEME : 88 000 €

Bilan environnemental

- 320 tonnes de CO₂ évitées par an
- 105 tonnes équivalent pétrole économisées par rapport à une solution 100% gaz naturel.

Mise en service : Novembre 2012



Hangar de stockage



Chaudière à bois déchiqueté

Chrono

2011

Réflexion sur le sujet bois énergie

Aout 2011

Dépôt dossier de subvention
Démarrage des travaux

Décembre 2011

Obtention des financements

Novembre 2012

Fin des travaux
Mise en service



EN SAVOIR PLUS

■ www.poitou-charentes.ademe.fr
Rubrique :
- Énergie et matières renouvelables

■ www.ademe.fr
Rubrique :
- Énergie et matières renouvelables

CONTACTS

■ ADEME Direction régionale
Poitou-Charentes
60 rue Jean Jaurès
CS 90 452
86000 Poitiers
Téléphone : 05 49 50 12 12
Contact : M. Guillaume DUFIL

■ ARRDHOR - CRITT Horticole
22 rue de l'Arsenal
17300 ROCHEFORT
05 46 99 17 01
Téléphone : 05 46 99 17 01
Contact : M. Florent GLATARD

Caractéristiques techniques

Descriptif technique de l'installation :

- 1 chaudière de marque Topling de 1,2MW
- Désilage avec pales rotatives
- Convoyeur de type vis sans fin
- Système de pré-chambre de combustion
- Filtration des fumées via cyclones + manches acier puis textiles.

Energie d'appoint :

- 1 chaudière fioul existante.

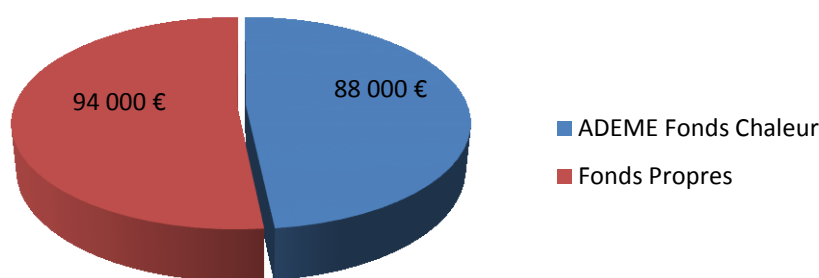
Combustible utilisé :

L'entreprise consomme actuellement 1 600 m³ de bois déchiqueté par an, ce qui représente en période de pointe 2 à 3 caissons de 35 m³ par semaine. Le hangar peut stocker jusqu'à 80 m³ de bois. Le contrat d'approvisionnement est renégocié chaque année avec une entreprise située à moins de 15 km. Le bois est une ressource énergétique renouvelable. On dit que le bilan théorique sur le dioxyde de carbone (CO₂) produit par la combustion du bois est neutre car le CO₂ émis lors de sa combustion est capté par l'arbre pendant sa croissance. Contrairement aux énergies fossiles qui déstockent du carbone précédemment enfoui dans les sous-sols, la combustion du bois contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le bois énergie est très adapté pour les serres qui sont des bâtiments très consommateurs avec une longue période de chauffe.

Chiffres clés

Plan de financement de l'opération



Points forts du projet

- Un soutien au développement local (mobilisation et transformation du bois ; construction et exploitation des chaufferies) ;
- Un impact environnemental de l'activité économique mieux maîtrisé ;
- Un coût de l'énergie abordable.

■ Fiche téléchargeable sur
www.poitou-charentes.ademe.fr

